

GUIGNICOURT **INFOS**

LE BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION DE NOTRE COMMUNE

www.ville-guignicourt.fr



SCIERIE TRIPETTE : UNE ENTREPRISE LOCALE HISTORIQUE ET EMBLÉMATIQUE



p. 3

Inauguration du regroupement scolaire



p. 4

L'USG Football reçue au Barça



p.11

Présentation du Plan Local d'Urbanisme révisé



p. 2 à 6

Actualités
Inauguration du regroupement scolaire
Voyage de l'USG Football au Barça

p. 7 à 9

Vie économique
La scierie Tripette

p. 10 et 11

Le nouveau Plan Local d'Urbanisme

p. 12 et 13

Zoom sur association
L'Union Nationale des Combattants

p. 14 et 15

Annonces de manifestations
Journée de l'environnement

p. 16 et 17

Histoire locale
Les cimetières militaires guignicourtois

p. 18 à 20

Annonces de manifestations

p. 21 à 23

Services à la population

DERNIÈRE MINUTE

À l'heure où nous mettons sous presse, nous apprenons avec tristesse et émotion le décès de M. Jean-Marc Servais, adjoint technique principal, survenu ce 29 mars. À toute sa famille, ses proches et amis, le personnel et les élus de la mairie de Guignicourt adressent leurs sincères condoléances et un message de sympathie attristée.



Prochaine parution : juillet 2016

Bulletin trimestriel d'information édité par la mairie de Guignicourt (02190)

Directeur de publication : Philippe Timmerman

Comité de rédaction : Françoise Delandre, Noëlle Goulard, Ghislaine Pédurant, Renée Thille, Anne-Marie Wehr et Alain Wehr.

Responsable de rédaction & Mise en page : Matthieu Germain

Pour nous contacter : guignicourt-infos@neuf.fr

Impression : www.onlineprinters.fr

Tirage : 1 250 exemplaires

Dépôt légal : avril 2016

Crédits photos : tous droits de reproduction réservés. Les photos sont créditées du nom de leur auteur pour chaque page, selon la quantité indiquée entre parenthèses • Page 1 : Alain Wehr (3), Matthieu Germain (1), USGF (1), cadastre.gouv.fr (1), page 2 : Alain Wehr (1), Matthieu Germain (1), éditions Bergame (1), page 3 : Matthieu Germain (4), page 4 : USGF (6), page 5 : Alain Wehr (2), USGF (1), page 6 : Matthieu Germain (2), Ghislaine Pédurant (1), page 7 : Alain Wehr (1), collection Matthieu Germain (1), X (1), pages 8 et 9 : Alain Wehr (10), pages 10 et 11 : Agence Dumay (en totalité), page 12 : Matthieu Germain (1), UNC (1), collection Matthieu Germain (1), page 13 : UNC (5), Bleuets de France (1), page 14 : Fotolia (4), Matthieu Germain (1), page 15 : Mandy Comédie (1), Alain Wehr (1), page 16 : collection Matthieu Germain (3), page 17 : SHAT (1), collection Matthieu Germain (3), page 18 : Fotolia (1), Wikipédia (1), FLG (1), page 19 : USGF (1), Matthieu Germain (3), page 20 : Matthieu Germain (1), Roi Rouge (1), Saltimbanques 02 (1), page 22 : Matthieu Germain (1), Fotolia (1).

A.G. DU SYNDICAT D'INITIATIVE



Le 19 février, le Syndicat d'Initiative se réunissait en présence des membres de l'association, d'élus et de présidents d'associations. Dans son rapport moral, Alain Wehr, président, rappelait le dynamisme affiché par le Syndicat d'Initiative ; dynamisme démontré par le nombre croissant de manifestations et surtout par leur diversité (théâtre, exposition photo, concert-lecture, brocante, soirée animée, marché de Noël, Noël des enfants, etc.). Il vantait la disponibilité, la convivialité et la qualité du travail des membres de l'association, vertus sans lesquelles tout cela ne serait possible. Il mettait aussi en exergue le besoin de travailler en synergie avec les autres associations, notamment pour les grandes manifestations (foire de printemps) ou celles culturelles. Sans oublier les liens étroits tissés avec la municipalité et l'équipe technique qu'il remerciait. Son seul regret, le manque de participation des Guignicourtois pour les manifestations à caractère culturel. 2015 fut une bonne année, 2016 devrait l'être aussi avec un programme important et varié. Avant de se réunir autour du verre de l'amitié, Madame Odette Parant, adjointe au maire, félicitait tous les membres, au nom du maire et de l'équipe municipale.

LE CALVAIRE DE GUIGNICOURT...

Écrites au jour le jour durant la Première Guerre, les notes de M^{me} Hélène Camus-Farge ne vous sont pas inconnues. Dans nos précédents numéros, nous en avons publié des extraits pour évoquer le quotidien des Guignicourtois, au sein de notre rubrique *Histoire locale*. En janvier dernier, les petits-enfants de M^{me} Hélène Camus ont fait éditer l'intégralité de son manuscrit, relatant le « calvaire » des habitants, l'exode en Belgique puis le retour en France. Ces notes vous sont proposées dans un livre de 162 pages paru aux éditions Bergame *Le calvaire de Guignicourt - Trente mois sous les obus français*, prochainement disponible à la maison de la presse.

« [...] Après une introduction de Pierre Camus, son fils, situant les événements et les actions militaires, on lit le journal d'Hélène que l'on suit du 1^{er} septembre 1914 au 4 mars 1917 où elle relate sa vie sous l'occupation allemande et les obus français. Hélène raconte l'arrogance de l'occupant, les bombardements, les maisons qui s'écroulent, les nuits cloîtrés dans la cave avec son fils. Sa vie est rythmée par la mort et les enterrements. Pierre grandit dans cette ambiance de terreur. Jeune et belle femme dans cet univers d'hommes sans femme, Hélène doit être sans cesse sur la défensive. Coupée de la France et sans nouvelles de son mari, elle s'inquiète infiniment. Elle est évacuée de force vers la Belgique en 1917. Le style est simple. L'écriture laconique d'Hélène est révélatrice de son effroi. On se met à la place de cette femme qui vit l'horreur. Au long des pages, ses phrases s'étoffent, se délient. Froide au départ, elle commence à se livrer. Ce changement dans l'écriture nous permet de l'humaniser et de nous attacher à elle. »



MERCI

Le comité de rédaction remercie le personnel administratif et technique de la mairie, le personnel des écoles et les responsables d'associations qui ont apporté leur contribution à la réalisation de notre bulletin, ainsi que M^{me} Séverine Lazuckiewiez du bureau d'études Dumay pour la présentation du Plan Local d'Urbanisme, MM. Alain Malinowski et Guy Marival pour leurs recherches historiques.

LE REGROUPEMENT SCOLAIRE A ÉTÉ INAUGURÉ



Samedi 30 janvier, les travaux de regroupement scolaire ont été inaugurés en présence de nombreux officiels dont MM. Raymond Le Deun, préfet de l'Aisne, René Dosière, député, Antoine Lefèvre, sénateur, Nicolas Fricoteaux, président du conseil départemental, Philippe Timmerman, conseiller départemental et maire de Guignicourt, Alain Lorrain, président de la communauté de communes, Christian Vannobel et Christophe Coulon, conseillers régionaux, M^{me} Sylvie Malin, inspectrice de la circonscription Laon-Est de l'académie d'Amiens, du Colonel Forestier, délégué militaire départemental, des conseillers municipaux, M. Daniel Kutarasinski, Directeur Général des Services de la mairie, des représentants du CENZUB de Sissonne, de la gendarmerie, de l'équipe enseignante, des responsables associatifs et personnels municipaux.

Après le traditionnel coupé de ruban tricolore, l'assistance visitait le groupe Paul Fort et la nouvelle cantine. La visite se poursuivait par la découverte de la nouvelle classe de maternelle, de la salle informatique et du dortoir, dont la capacité d'accueil passe de 19 à 30 enfants. Les travaux ayant également consisté à la construction de 5 classes puis à la rénovation de 3 classes à l'école Rimbaud, l'assistance se rendait ensuite sur ce site pour y découvrir l'ensemble agrandi et rénové.

Cette inauguration marque la fin de la première étape du regroupement scolaire, destiné à faciliter le travail des enseignants et réduire les déplacements à l'intérieur de la commune. Les aménagements réalisés procurent à ce lieu d'apprentissage et de vie, un cadre fonctionnel, moderne et esthétique, bénéficiant aux activités scolaires, périscolaires et à la restauration.

Comme l'indiquait M. Timmerman dans son allocution, « C'est un projet ambitieux et structurant pour notre commune qui se concrétise : cet ensemble homogène et esthétique, digne du XXI^e siècle, dispose d'équipements informatiques (internet, vidéoprojecteurs, etc.) contribuant à réduire la fracture numérique sur notre territoire ».

Le montant total des travaux s'élève à 2,6 millions d'euros TTC, subventionné à hauteur de 400 000 euros par l'État. D'autres subventions sont attendues, notamment du département de l'Aisne. Présentée par M. Timmerman, la deuxième étape du regroupement scolaire consistera à réhabiliter le groupe Jacques Prévert (rue des Bois) ou envisager son déplacement, près de la salle d'activités, rue de Saint-Quentin. Celui-ci présenterait l'avantage de regrouper sur un site unique la totalité des classes d'enseignement primaire de Guignicourt.



Parmi l'assistance, on notait la présence d'anciens enseignants et personnels de l'école primaire.

L'USG FOOTBALL A JOUÉ À BARCELONE

EN PLEINE TRÊVE HIVERNALE, LE CLUB DE PROMOTION D'HONNEUR DE L'USG A EFFECTUÉ UN STAGE DE TROIS JOURS À BARCELONE. DU 22 AU 25 JANVIER, CE SONT 25 JOUEURS DE NOTRE CLUB QUI ONT ÉVOLUÉ COMME DES PROS. REÇUS AU BARÇA, ILS ONT DISPUTÉ DES MATCHS AMICAUX, ALLANT MÊME JUSQU'À S'IMPOSER À DEUX REPRIS : 4-2 DEVANT LES U20 BARCELONAIS ET 3-1 CONTRE LE RCD VILLAREAL.



RETOUR EN IMAGES SUR CETTE BELLE AVENTURE HUMAINE ET SPORTIVE QUI RESTERA À JAMAIS GRAVÉE DANS LA MÉMOIRE DES JOUEURS.



RETROUVEZ PHOTOS ET VIDÉOS DU STAGE AU BARÇA À CETTE ADRESSE :
<http://us-guignicourt-football.footeo.com/galerie-photo/stage-barca/10667588>

A.G. DE L'UNION NATIONALE DES COMBATTANTS



Le 12 mars, l'Union Nationale des Combattants (UNC), section de Guignicourt, a tenu sa 39^e assemblée générale ordinaire, en présence de Monsieur Philippe Timmerman, conseiller départemental et maire de Guignicourt.

Après avoir demandé une minute de silence à la mémoire des compagnons disparus lors de l'année 2015 et des victimes

des lâches attentats de 2015, le président, Monsieur Bernard Borel, évoqua la situation actuelle de son association. La section comptait, au 31 décembre 2015, 42 membres : 3 Anciens Combattants de 39/45, 21 Anciens d'Afrique du Nord, 1 OPEX, 4 Soldats de France, 11 Veuves d'Anciens Combattants et 2 membres sympathisants. 2015 fut une année plutôt calme. Le rapport d'activités fit apparaître

9 sorties au cours de l'année 2015 : cérémonies officielles dans 7 communes du canton chaque 8 mai et 11 novembre, ceci dans le cadre du comité d'entente (UNC, ACPG, CATM, TOE, OPEX), participation aux obsèques de camarades, participation du drapeau à la cérémonie au Monument des Chars d'Assaut de Berry-au-Bac et le 5 décembre à Neufchâtel-sur-Aisne.

Un moment particulier de l'assemblée générale fut la remise des médailles de bronze du Mérite de l'UNC à Madame Mariette Zorzetto et Monsieur Hubert Lacour, marque d'honneur de leur dévouement sans faille. La parole fut donnée ensuite à Monsieur Philippe Timmerman. Après avoir donné quelques informations concernant des projets communaux, il remercia chaleureusement le président et l'assistance pour leurs actions qui contribuent à sauvegarder le devoir de mémoire et animer la vie communale.

En compagnie des conjointes et de Monsieur Guy Macadré, président de la section locale des ACPG, un pot de l'amitié clôtura l'assemblée générale.

THÉS DANSANTS



Dimanche 24 janvier, l'Union Nationale des Combattants (UNC), section de Guignicourt, organisait son traditionnel thé dansant. Un mois plus tard, le dimanche 28 février, c'était au tour du Syndicat d'Initiative de Guignicourt de proposer le sien, renouant ainsi avec une tradition abandonnée il y a huit ans.

Pour chacune de ces deux manifestations, une centaine de danseuses et danseurs a pu virevolter sur les accords des instruments de l'orchestre *Trompettissimo*. Un programme varié de danses, une excellente qualité d'exécution, des pieds aériens ; tout était réuni pour offrir deux après-midis conviviaux et festifs à l'assemblée. Félicitations aux musiciens, merci aux danseurs qui ont répondu à l'appel des deux associations et à leurs membres pour leur investissement. À l'année prochaine, fin janvier et fin février, pour deux nouvelles créations dansantes.

TOURNOI JEUNES DE L'USG TENNIS



L'US Guignicourt Tennis a organisé son traditionnel tournoi jeunes du 27 février au 13 mars. Cette édition a été très satisfaisante avec des inscriptions en hausse par rapport à 2015.

Dans les plus de 12 ans, 43 filles et 98 garçons ont participé à cette épreuve du Challenge Salier soit 141 joueurs répartis sur 7 tableaux (jusqu'à 18 ans). La qualité des joueuses et joueurs était au rendez-vous avec plusieurs jeunes de 2^e série. Soulignons l'excellente performance de deux de nos jeunes compétitrices pour leurs résultats dans le tableau 15/18 ans, à savoir Sarah Leroy qui a battu Sarah Hannoun en finale.

Une journée a été réservée pour les plus jeunes : en effet, les moins de 12 ans jouent sur des formats adaptés à leur âge et à leur niveau avec des balles souples et un format de match réduit. Pour cette compétition « Galaxie Tennis », 42 jeunes (9 filles et 33 garçons) ont participé et ont tous joué au moins 2 matchs. Rendez-vous a été pris avec tous ces joueurs pour l'édition 2017.

UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SUR FOND D'ANNIVERSAIRE



Pour son assemblée générale annuelle, l'association *Les Amis de l'Orgue de Guignicourt* avait invité *Le Chœur Nicolas de Grigny* pour fêter ensemble le 30^e anniversaire de ce chœur rémois réputé.

Fidèle partenaire des concerts donnés à Guignicourt, que ce soit à la tête du *Chœur Nicolas de Grigny* ou de l'ensemble vocal *Allegrì*, Jean-Marie Puissant avait préparé,

dans le plus grand secret, un concert surprise à l'intention des Amis de l'Orgue.

Plus de 70 choristes avaient répondu à l'invitation du conseil d'administration pour interpréter de fort belle manière des extraits de comédies musicales américaines (Gershwin, Bernstein, etc.) et mélodies connues de tous : *Syracuse*, *Exodus*, *Les Feuilles Mortes*... dans des orchestrations

à quatre voix.

Didier Goret, pianiste aux talents multiples, avait introduit la réunion par une improvisation aux rythmes de jazz. Par la suite et tout en nuances, il accompagnait les solistes Marion Deprey, Audrey Coigneau, Patrick Radelet, qui en solo ou en duo ont ravi le public, qui découvrait une autre facette de ce chœur qui était venu, par amitié, animer cette assemblée générale.

À l'issue de ce concert, le président, Jean-Paul Calais, mettait en relief les liens d'amitié entre *Le Chœur Nicolas de Grigny* et *Les Amis de l'Orgue* issus d'une longue aventure commencée en 2009. Depuis, plus de dix concerts sous la direction de Jean-Marie Puissant ont été proposés au public guignicourtois.

Conscients que la notoriété des concerts donnés à Guignicourt était due en grande partie à la qualité de ce chœur, le président révélait au public et surtout aux choristes la nature du cadeau qui leur était destiné. Le secret avait été bien gardé, l'effet surprise garanti, le cadeau, signe d'amitié, a été très apprécié... La réunion s'est terminée autour d'un cocktail, les administratrices et leurs amies ayant mis les petits plats dans les grands... pour maintenir la tradition d'un accueil chaleureux.

BIENVENUE ET BON SUCCÈS

Julia TRICQUET
Diététicienne-Nutritionniste

Espace Santé | 16 rue de la Libération
02190 GUIGNICOURT

tél. 06 50 86 29 82 ✉ julia.diet02@gmail.com

Consultations sur rendez-vous le mardi après-midi, mercredi matin et samedi après-midi

Rééquilibrage alimentaire de l'enfant à la personne âgée, suivi de grossesse, diabète, dénutrition, etc.



Delphine et David LEMOINE
Agence ImoNet

13 bis rue Pierre Curtil
02190 GUIGNICOURT

tél. 03 64 16 00 59 ou 06 12 24 71 78

✉ guignicourt@imonet.fr | site web : imonet.fr

Permanences du mardi au vendredi de 10h à 12h ou sur RDV

Déjà présents en immobilier sur le secteur depuis 2008, Delphine et David Lemoine ont choisi de s'établir dans la commune qui les a vu débiter. Ils espèrent apporter une prestation de qualité auprès des vendeurs de la commune et des environs.



À l'intention des professionnels : vous venez de vous installer à Guignicourt ? Faites-vous connaître de nos lecteurs dans cette rubrique. Contactez-nous via ✉ guignicourt-infos@neuf.fr ou auprès de la mairie au 03 23 25 36 60.



SAS TRIPETTE LE SPÉCIALISTE DE LA TRANSFORMATION DU BOIS

Emblématique du patrimoine industriel de Guignicourt, la société Tripette est implantée en bordure du pôle d'activités depuis le début des années 1980. Experte dans la transformation du bois, elle a pour activités principales l'achat de bois sur pied, le sciage et la fabrication d'emballages. Charles Tripette, son directeur, nous a ouvert ses portes, pour une visite de la doyenne des entreprises guignicourtoises.

Il n'est pas possible de présenter l'entreprise sans évoquer son histoire. Elle commence avant la Première Guerre mondiale, lorsque Alphonse Tripette, charpentier à Saint-Brice-Courcelles, s'installe avec ses deux fils comme menuisier-charpentier à Guignicourt. Au début des années 1920, en pleine période de la Reconstruction, Georges, l'un de ses fils, reprend la menuiserie et ajoute l'activité charpente et couverture. Lorsque la reconstruction du village touche à sa fin, il faut penser à se diversifier. La présence de bois blanc (peuplier) dans la Vallée de la Suippe et la forte demande de produits d'emballage poussent Georges Tripette à racheter une scierie à Neufchâtel pour la remonter à Guignicourt, rue Ehrard de Nazelle, puis à l'emplacement de l'actuelle place de la Croisette.

Son fils Michel reprend la scierie, développe la fabrication d'emballage, abandonne la partie charpente, et ajoute, dans le but de maîtriser ses approvisionnements, l'exploitation forestière. Ce sont ces activités, moins la menuiserie, que Jacques, son fils, continue de faire progresser jusqu'il y a peu. Suite à un incendie des bâtiments et pour offrir un cadre mieux adapté au développement de son activité, la scierie est reconstruite à la périphérie de Guignicourt, en 1980-1981. C'est maintenant au tour de Charles Tripette, le fils de Jacques, de conduire la destinée de cette entreprise qui perpétue ses activités depuis cinq générations. Cette longévité en fait la doyenne des entreprises locales et un élément essentiel de notre patrimoine industriel.



L'atelier primitif d'Alphonse Tripette était installé dans la rue de Neufchâtel (emplacement actuel 23 rue Franklin Roosevelt).



Après sa reconstruction rue Ehrard de Nazelle, la scierie est transférée le long de la rue de Saint-Quentin (actuelle place de la Croisette).



Dans la cour de la scierie, cette grue sur rails permet d'acheminer les grumes de la zone de stockage vers la ligne de production.

QUE REPRÉSENTE LA SAS TRIPETTE ACTUELLEMENT ?



La SAS tripette a pour activités principales l'achat de bois sur pied et l'exploitation forestière qui en découle, le sciage et la fabrication d'emballage (palettes et caisses). Elle emploie 9 salariés ; tous sont issus des environs de Guignicourt. Elle traite environ 5000 m³ de grumes par an, soit 30 m³ par jour. Deux tiers des bois sont destinés à la fabrication de palettes (400 / jour), et le tiers restant est destiné aux produits sciés.

Les espèces exploitées pour l'emballage sont des bois blancs (peuplier principalement). Les espèces de bois durs (feuillus) sont réservées aux produits sciés (planches, madriers, lambris, etc.). Sa production est essentiellement composée de produits sur mesure, fabriqués à la demande de ses clients. Ceux-ci sont essentiellement régionaux.

De l'achat des essences sur pied au produit manufacturé, l'entreprise gère l'ensemble de la chaîne de production. L'équipement productif de la scierie évolue régulièrement. Chaque année, des investissements sont réalisés pour améliorer la productivité. Ainsi, l'entreprise est équipée de machines permettant de s'adapter et répondre le plus rapidement possible à la demande. Mais ces investissements ont aussi pour but d'améliorer la sécurité et de diminuer la pénibilité du travail des employés. Bien que les bois soient utilisés bruts, certains d'entre eux nécessitent un traitement par séchage ou par chauffage. C'est notamment le cas pour les bois durs et pour les palettes utilisées à l'exportation. Pour ces produits, la société Tripette s'est dotée d'un séchoir performant et garanti, à ses clients, des bois sains.

LE PARCOURS D'UNE GRUME...

Préalablement à leur sciage, les grumes sont débarrassées de leur écorce au moyen d'une écorceuse.



Calibrée et écorcée, la grume est acheminée vers la ligne de sciage.



La scie de tête exécute la première coupe de dégrossissage.



Opération de sciage à l'aide d'une délinéuse.



Après clouage, les semelles sont assemblées au plateau de la palette.



Séchoir destiné aux palettes exportées et aux bois durs.

VALORISER LES SOUS-PRODUITS DU BOIS

La ligne directrice de l'entreprise est la valorisation maximum des produits et sous-produits. Ainsi, les sciures sont récupérées. Elles servent dans le retraitement des déchets de peintures ou pour le paillage des animaux. Les écorces, quant à elles, sont réutilisées par les viticulteurs pour la couverture de leurs sols. Les copeaux sont utilisés en bioénergie et pour le paillage des parterres végétalisés. Les déchets représentent 50% de la masse végétale initiale.



L'AVENIR DE L'ENTREPRISE

Faisant face à la concurrence des ex-pays de l'Est et surtout de la Chine, et bien que le maintien de l'activité soit la priorité, l'entreprise Tripette est résolument tournée vers l'avenir. La diversification et la réponse à des marchés de niche sont un des axes majeurs de développement de l'entreprise.

À ce titre, elle s'est tournée, en collaboration avec trois autres scieries, vers la production de bois modifié thermiquement, utilisé pour le bardage des façades. Malheureusement, la non-réponse du marché à ce produit excellent techniquement n'a pas permis de poursuivre cette évolution.

L'entreprise reste toutefois à l'affût d'opportunités et travaille actuellement, en collaboration avec des organismes régionaux, sur la fabrication de produits en lamellé-collé issus d'essence de peuplier. Gageons sur la réussite de cette entreprise et souhaitons-lui de durer encore plusieurs générations.

Tous nos remerciements à MM. Charles Tripette, directeur de SAS Tripette, et à Jacques Tripette, pour leur disponibilité et la qualité de leur accueil.

NOTRE PLAN LOCAL D'URBANISME A ÉTÉ RÉVISÉ

Depuis 2004, notre commune est dotée d'un PLU (Plan Local d'Urbanisme). N'apparaissant plus adapté à la réalité des demandes d'urbanisme et au nouveau cadre législatif (gestion économe de l'espace, etc.), la commune a décidé de prescrire sa révision. À l'issue de l'enquête publique sur le projet qui s'est déroulée du 29 juin au 31 juillet 2015 inclus, le conseil municipal a décidé d'approuver la révision générale du PLU le 16 décembre 2015.

UN PLU, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le Plan Local d'Urbanisme est un document d'urbanisme qui n'est plus considéré aujourd'hui comme « un simple instrument de planification », qui fixe les règles de l'utilisation des sols dans la commune. C'est un document prospectif qui définit les grandes orientations d'une commune pour l'avenir dans un souci de développement durable. Il doit répondre aux besoins des populations actuelles et sans conséquences négatives pour les générations futures. Il prévoit, dessine et organise le Guignicourt « de demain ».

Le PLU exprime clairement les intentions générales de la commune quant à l'évolution de son territoire, en exposant un projet global d'urbanisme. Il définit précisément les règles d'aménagement et le droit des sols, en indiquant, par exemple, les formes que peuvent prendre les constructions, les zones devant rester naturelles, les zones réservées pour les constructions futures, les emprises destinées pour des équipements futurs, etc.

LE PLU RÉVISÉ DE GUIGNICOURT DÉLIMITE QUATRE TYPES DE ZONES

La zone urbaine « **Zone U** », qui englobe les secteurs déjà urbanisés et les secteurs où les équipements publics existants ou en cours de réalisation ont une capacité suffisante pour desservir les constructions à implanter.

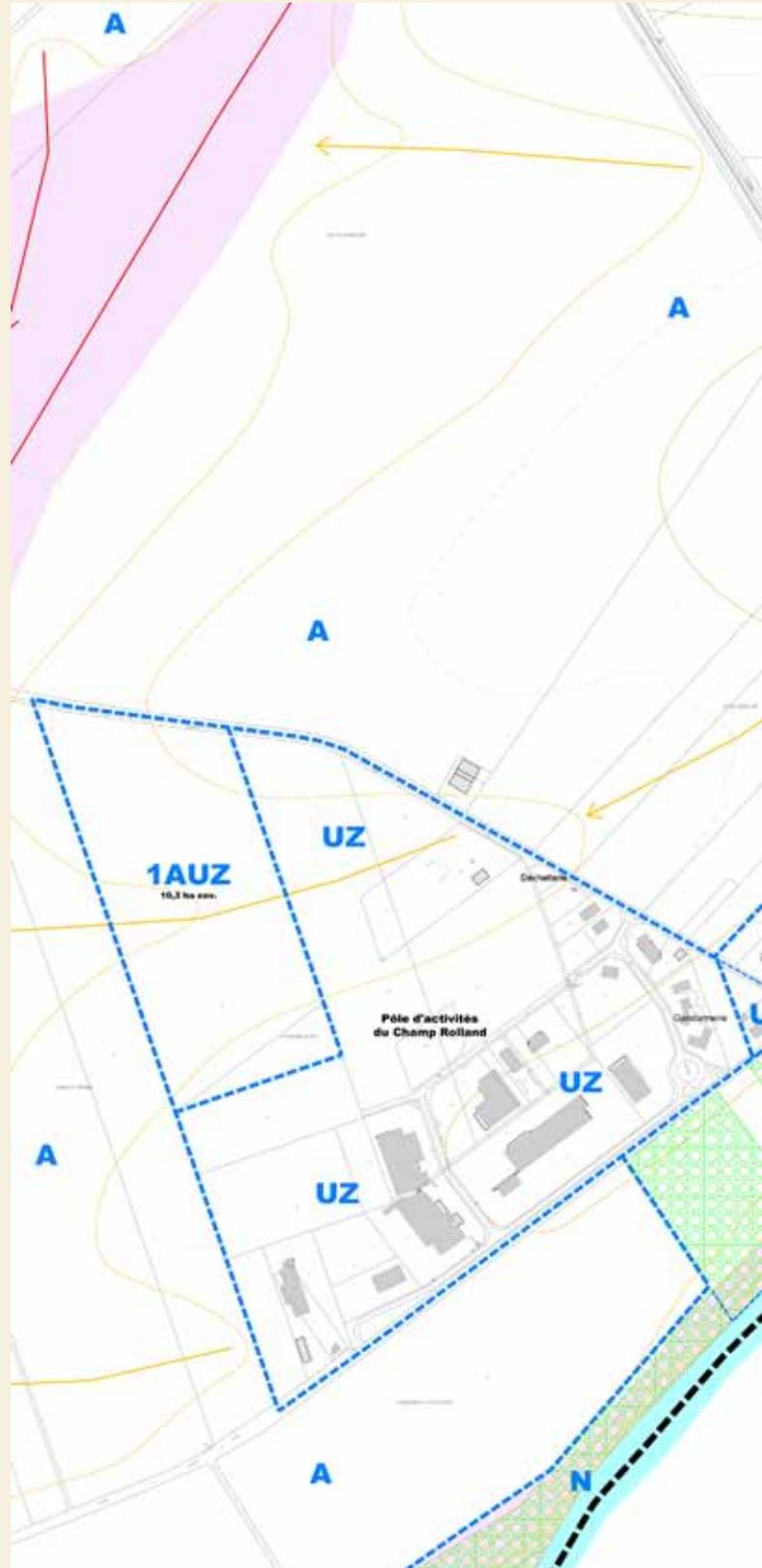
La zone à urbaniser « **Zone AU** », qui englobe les secteurs à caractère naturel de la commune, destinés à être ouverts à l'urbanisation (1AU : urbanisable à court terme / 2AU : réserve foncière).

La zone agricole « **Zone A** », qui englobe les secteurs de la commune, équipés ou non, à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles.

La zone naturelle et forestière « **Zone N** », qui englobe les secteurs de la commune, équipés ou non, à protéger en raison :

- soit de la qualité des sites, milieux et espaces naturels, des paysages et de leur intérêt, notamment du point de vue esthétique, historique ou écologique ;
- soit de l'existence d'une exploitation forestière ;
- soit de leur caractère d'espaces naturels.

Parmi chacune de ces quatre zones, il est possible de créer des secteurs afin d'y appliquer des règles spécifiques.



LE PLAN LOCAL D'URBANISME RÉVISÉ EST CONSULTABLE EN MAIRIE AUX HEURES D'OUVERTURE DE L'ACCUEIL.

Renseignements auprès de Sandrine Majerus
tél. 03 23 25 36 66

SUR INTERNET, LE PLAN LOCAL D'URBANISME RÉVISÉ SERA PROCHAINEMENT MIS EN LIGNE À CETTE ADRESSE :

<http://www.ville-guignicourt.fr/la-mairie/plan-local-urbanisme>



L'UNION NATIONALE DES COMBATTANTS SECTION DE GUIGNICOURT



Créée le 11 décembre 1918 par Georges Clémenceau et le Révérend Père Brottier, aumônier militaire, l'Union Nationale des Combattants est une association qui regroupe les anciens combattants des différents conflits auxquels la France a participé. Déclarée à la préfecture de l'Aisne le 2 février 1924, la section locale de l'UNC compte parmi les plus anciennes associations de Guignicourt.

QUI SONT SES MEMBRES ?

L'UNC accueillait les anciens des trois conflits majeurs du 20^e siècle et de leurs veuves. À ce jour, les membres sont majoritairement des Anciens d'Afrique du Nord. Depuis la fin des années 60, l'UNC accueille dans ses rangs les combattants de la 4^e génération du feu qui ont participé à des opérations extérieures (OPEX) et, depuis 1996, les Soldats de France, membres de l'association du même nom avec qui elle a fusionné. Les Soldats de France sont ceux qui ont servi sous les drapeaux dans le cadre du service militaire national ou de la préparation militaire. La section compte, à ce jour, 42 membres actifs : 3 Anciens Combattants de 39/45, 21 Anciens d'Afrique du Nord, 1 OPEX, 4 Soldats de France, 11 veuves d'Anciens Combattants et 2 membres sympathisants. En 1971, ils étaient 171.



QUELS SONT SES OBJECTIFS ?

L'UNC se doit de défendre les intérêts matériels et moraux du monde combattant et transmettre, aux jeunes générations, la mémoire des anciens qui se sont battus et ont donné leur vie pour la défense de nos libertés. L'UNC remplit également une mission d'ordre social en aidant ses adhérents démunis ou en difficulté.

QUELLES SONT SES ACTIONS ?

Les actions menées par la section répondent aux valeurs de l'association : Vérité, Liberté et Solidarité. L'essence même de l'UNC reste principalement le devoir de mémoire entretenu par le biais de la participation active aux différentes commémorations patriotiques aussi bien locales que régionales. Chaque année, dans le cadre du comité d'entente qui regroupe les sections locales (UNC-ACPG-CATM et TOE), l'UNC participe aux cérémonies commémoratives des 8 mai et 11 novembre à Guignicourt et dans cinq communes environnantes), ainsi qu'aux cérémonies des 18 juin et 5 décembre. Elle participe, chaque fois que nécessaire, aux autres manifestations, notamment par la présence de son drapeau, comme à Cerny-en-Laonnois ou à Berry-au-Bac.

Lors des cérémonies, la section organise la vente du *Bleuet de France* avec le concours des enfants des écoles qu'elle remercie. Le produit de la vente est versée à l'Office Départemental des Combattants, pour conduire l'action sociale auprès des adhérents et de leurs familles. Le siège traite plus de 300 dossiers par an et

◀ Le 21 septembre 1924, quelques mois seulement après la constitution de la section locale de l'UNC, a lieu l'inauguration de notre Monument aux Morts.



Remise de la Légion d'honneur à M. Rault de Guignicourt.



Le 8 mai 2014, participation de l'UNC à la commémoration avec l'association Radar.



Différentes activités sont proposées aux membres de l'association : thés dansants, soirées, voyages, etc. Ces activités permettent à l'ensemble des sociétaires de se retrouver dans un climat de fraternité partagé, comme ici lors d'une sortie en Baie de Somme en 2010 et à Verdun en 2014.



plus de 16 000 actions sont conduites sur l'ensemble de la France.

L'adhésion à l'UNC est ouverte aux Anciens Combattants, à leurs veuves, mais aussi aux militaires qui ont participé à des OPEX (Opérations Extérieures), aux Soldats de France et aux sympathisants qui souhaiteraient participer à la pérennité du devoir de mémoire.

Contact : **Bernard BOREL**
tél. 03 23 79 77 69 ✉ berpau02@gmail.com

Tous nos remerciements à Monsieur Bernard Borel, président de la section locale de l'UNC, pour sa disponibilité et la qualité de son accueil.

RETROUVEZ LA PAGE WEB DE LA SECTION DE L'UNC DE GUIGNICOURT À CETTE ADRESSE :
<http://www.ville-guignicourt.fr/nos-associations/union-nationale-des-combattants>

LE BLEUET DE FRANCE

La Première Guerre mondiale crée une rupture historique par sa violence, sa durée et sa dimension internationale, elle marque la fin d'une époque.

Pour faire face aux drames humains engendrés par ce conflit, l'État décide de créer l'Office national des mutilés et réformés de la guerre, dès 1916, puis l'Office national des pupilles de la Nation, et enfin l'Office national du combattant pour prendre en charge les réparations, la rééducation professionnelle et la solidarité en faveur des victimes de guerre et des anciens combattants. Ces administrations spécifiques se développent en partenariat avec les associations du monde combattant, qui se multiplient après guerre, et s'organisent pour mieux défendre leurs droits, secourir et soutenir socialement leurs membres. Car, en 1918, la fin de la Grande Guerre laisse derrière elle plus de 20 millions de blessés et d'invalides dont certains, gravement mutilés, ne peuvent plus travailler.

Ainsi, dans l'immédiat après-guerre, toutes les énergies sont mobilisées par la reconstruction qu'elle soit économique, humaine ou matérielle et, outre les dispositifs mis en place par l'État, naissent des initiatives de solidarité privées ou associatives de toutes sortes.

C'est dans ce contexte que le Bleuets de France voit le jour.

d'après www.bleuetsdefrance.fr



GUIGNICOURT

4^e Marché artisanal

Vendredi 20 mai 2016

15h - 20h

La Petite Gare

ESPLANADE JEAN THOURAUD

Restauration

Produits du terroir

Créations artisanales

Résultats des concours de dessins et d'épouvantails

Journée de l'environnement de l'enfant

Pour la 7^e édition de cette journée, le thème proposé est « Le climat ».

Des animations scolaires seront proposées :

Plantation d'arbres (pour les maternelles et primaires)

Intervention du CPIE de l'Aisne : animation sur la vie de l'arbre et de ses hôtes (pour les primaires)

Spectacle pour les maternelles :

« Le jardin des saisons » de Patrice Fay et Will Maes / théâtre et marionnettes : c'est l'histoire d'un petit garçon qui découvre les saisons et leurs différences.

Spectacle pour les primaires :

« Attention, ça chauffe ! » présenté par le Chapiteau Vert

Spectacle : Terro le mécano de la terre est en alerte, le globe se réchauffe ! Aidé des spectateurs et de Nimbus, le nuage qui parle, il devra trouver des gestes à réaliser dans la vie quotidienne pour réduire les impacts du réchauffement climatique.



Concours de dessins et d'épouvantails



« L'épouvantail devra être visible de la rue. Sa taille et sa composition sont laissées à votre appréciation... ». La plus belle réalisation sera récompensée.

Inscription avant le 13/05/2016, le jury passera dans les rues de Guignicourt le 17/05/2016.

Un concours de dessins est ouvert aux enfants scolarisés à Guignicourt sur le thème « Dessine un arbre pour la journée de l'environnement 2016 ».

Les résultats seront annoncés lors du marché artisanal, le 20 mai 2016 à 18h.

Le règlement complet et les bulletins d'inscription des concours de dessins et d'épouvantails sont disponibles en mairie de Guignicourt et en téléchargement sur le site www.ville-guignicourt.fr



par la troupe Mandy Comédie

Samedi 9 avril 2016 à 20h30

Salle des fêtes de Guignicourt - Entrée : 6 €

Information & réservation :

Syndicat d'Initiative de Guignicourt - 1 bis rue des fermes

tél. 03 23 25 98 86 ✉ si02gui@orange.fr

CONCOURS 2016 DES BALCONS ET MAISONS FLEURIS



Passage du jury de mi-mai à mi-juillet
Cérémonie de remise des récompenses
le samedi 3 septembre 2016

*Pas d'inscription,
juste des fleurs et des couleurs !*



Concours organisé par le
Syndicat d'Initiative de Guignicourt

LES PROCHAINS TOURNOIS DE L'USG FOOTBALL VENEZ NOMBREUX SUPPORTER NOS ÉQUIPES !

TOURNOI VÉTÉRANS

Judi 5 mai

L'USG organisera son 4^e tournoi vétérans au stade René Masclaux rue Jeanne Porreaux (terrain synthétique). Toute la journée, une douzaine d'équipes de joueurs de plus de 30 ans se rencontreront pour le plaisir de passer une journée ensemble.

TOURNOI JEUNES

300 jeunes footballeurs présents !

Samedi 25 juin

Les catégories U6 à U9 seront présentes sur le stade René Masclaux et sur le terrain en herbe du gymnase toute la journée du samedi.

Dimanche 26 juin

Ce seront les catégories U10 et U11 qui seront présentes sur le terrain synthétique. Comme l'année précédente, une équipe de Metz sera présente ainsi que des équipes de la Marne, des Ardennes et bien sûr de l'Aisne.



LOTO USG FOOTBALL

**SAMEDI 28 MAI 2016
À 20H30**

**SALLE DES FÊTES
DE GUIGNICOURT**

Loto organisé par
l'USG Football

RESTAURATION RAPIDE ET BUVETTE ASSURÉES TOUTE LA JOURNÉE

DEUX CIMETIÈRES MILITAIRES ALLEMANDS AU CŒUR DE NOTRE VILLAGE



Dès le début de la Première Guerre, l'armée allemande érige un nombre conséquent de sépultures pour ses soldats, tombés sur la ligne de front, proche de Guignicourt. Dans notre village, un premier cimetière est aménagé près de l'église. Puis, en 1915, un second dénommé « *Neuer Soldatenfriedhof* » est aménagé en périphérie nord, non loin de la petite gare CBR. La stabilité du front contribue à l'aménagement durable et soigné de ces lieux de mémoire, où reposent des combattants qualifiés de héros.

Près de l'église, le premier cimetière de guerre est aménagé sur l'arrière du chalet Sully-Gilbert et de la ferme Porreaux-Liénart, propriétés bordant la place du village et la rue de Prouvais. C'est un cimetière ombragé, de petite taille, dont le centre se situerait aujourd'hui à l'emplacement de la classe enfantine Richard Mortimer, rue des Écoles. Les tombes y sont alignées et disposées en carrés. Des croix latines, des écriteaux en bois ou des stèles en matériau dur de formes très variées ornent les sépultures, gravées d'épithètes à la gloire des soldats et à leur comportement héroïque pour leur patrie. On y rencontre des sépultures individuelles, mais aussi des monuments communs à plusieurs soldats.

Alors qu'il était enfant, Pierre Vantrimpont (1908-1994) fut le témoin de moments éprouvants lors d'inhumations de soldats allemands dans notre village. Il le racontait ainsi dans le bulletin *Le Pont* de décembre 1981 : « *Lorsque ces jeunes soldats portaient au combat par compagnie entière et entraînés au son des har-*

monicas, on pouvait en voir beaucoup qui pleuraient sachant que peu ne reviendraient de cet enfer. Sur une compagnie, une dizaine revenait ; les morts se transportaient comme des « betteraves », dans des tombereaux, cela je l'ai vu. De grandes fosses avaient été creusées près de l'église et les tombereaux basculaient leur « triste marchandise » dans ces fosses ensuite, recouvertes de chaux, en attendant l'autre « transport » ! » Des propos qui contrastent singulièrement avec le sentiment de recueillement et de quiétude qui émane de la multitude de cartes postales éditées par les Allemands sur les cimetières guignicourtois. Le soin apporté à l'aménagement des cimetières et à la valorisation des sépultures pouvait résulter de la volonté d'atténuer la douleur des familles endeuillées, mais aussi de mettre en scène le sacrifice des soldats pour un idéal de gloire nationale.

▲ En haut, le cimetière primitif, situé près de l'église.



◀ « Ici deux soldats français se reposent, morts pour leur patrie, soignés, enterrés et bénis par les Allemands ».

Cette épithète rédigée en français sur une sépulture près du pont sur le canal à la sucrerie atteste de la prise en charge de morts français par les Allemands. Des combattants, ennemis le temps d'une guerre, sont devenus camarades dans la mort.



LE NOUVEAU CIMETIÈRE

◀ Datée du 21 mai 1917, cette vue prise par l'aviation française révèle l'emplacement du second cimetière allemand, établi en 1915 au nord du village. Le cimetière est localisé à l'intérieur du quadrilatère repéré en pointillés rouges, délimité par les rues actuelles suivantes : rue Richard Mortimer (en haut), rue Neuve (à droite), rue Pierre Curtil (en bas) et rue Ernest Hug (à gauche).

L'aménagement du cimetière est clairement identifiable en partie basse du cliché. On y distingue les allées, massifs, l'alignement des sépultures et les points blancs révèlent la présence de stèles. Le cimetière est desservi par une large allée, embranchée à l'actuelle rue Pierre Curtil. Le sol porte les stigmates de la préparation d'artillerie du printemps 1917, les tâches blanches représentent les impacts sur le sol calcaire.

Avant 1914, seules les zones bordant la rue Pierre Curtil et la rue Ernest Hug étaient pourvues d'habitations. Le cimetière a été aménagé à leurs abords immédiats, et agrandi à plusieurs reprises sur des zones cultivées. La rue Neuve n'existait pas, son tracé actuel est hérité du passage d'une voie ferrée de 60 cm, construite au début de la guerre, pour rejoindre Menneville. La large allée desservant le cimetière depuis la rue Pierre Curtil deviendra la rue des Fermes.

Après guerre, les corps des soldats seront exhumés en vue de leur réinhumation dans les cimetières de regroupement de notre région, par nationalité. On estime à près de 480 le nombre de soldats allemands identifiés et exhumés à Guignicourt.



▲ Le nouveau cimetière allemand établi au nord du village.



▲ Cérémonie en présence d'un pasteur.

UN VESTIGE DE L'ANCIEN CIMETIÈRE DE GUERRE

Il y a quelques années, notre équipe technique a découvert, dans la cave de la classe enfantine de l'école Mortimer, une stèle portant le nom de Georg Bohm, né à Großenhain (ville de Saxe) le 01/11/1892. Comme le témoigne la photo ci-contre, cette stèle incrustée dans le mur d'échiffre est en très bon état de conservation. Elle a probablement été mise au jour lors de la construction de l'école en 1925, sur l'emplacement de l'ancien cimetière allemand. Le déchiffrement de la stèle nous apprend que le soldat Georg Bohm est décédé le 12/04/1915 près de Berry-aubac et qu'il était engagé volontaire pour une durée d'un an (*Einjährig-Kriegs-*

freiwilliger) à la *Kompanie 3* du *Leib Grenadiere Infanterie Regiment 100*. Sur le site web du Chemin des Dames, on retrouve l'identité d'un soldat dénommé Bohm (sans prénom), réinhumé à Sissonne (sépulture 82 carré 10). Des recherches effectuées sur quatre autres soldats décédés les 12 et 13/04/1915 et inhumés à Guignicourt indiquent que ces soldats ont été également réinhumés à Sissonne, dans le carré 5 (sépultures 15, 401, 485 et 491). Sans aucune certitude, on peut toutefois émettre l'hypothèse que le soldat Bohm (sans prénom) réinhumé à Sissonne pourrait être celui figurant sur la stèle localisée à l'école Richard Mortimer.



Dimanche 22 mai 2016

GUIGNICOURT

FOIRE DE PRINTEMPS ESPLANADE JEAN THOURAUD

Exposants professionnels de 9 h à 18 h ⁽¹⁾
(métiers de bouche, arts, bijoux, tissus, etc.)
Bourse aux plantes de 9 h à 12 h
(emplacement gratuit)
Exposition photos du concours environnement
Attractions & animations
Buvette & restauration

⁽¹⁾ 5 € le mètre linéaire

MANIFESTATION ORGANISÉE PAR LE SYNDICAT D'INITIATIVE
Renseignements et inscriptions par mail à si02gui@orange.fr
1 bis rue des Fermes - 02190 GUIGNICOURT

CÉRÉMONIE DE JUMELAGE AVEC LE CENZUB DE SISSONNE

Afin de marquer le jumelage de notre commune avec la 2^e compagnie du CENZUB (Centre d'entraînement aux actions en zone urbaine de Sissonne), une cérémonie sera organisée le matin.
Sur la foire, la compagnie proposera aux visiteurs des activités, stands et démonstrations. En cours d'élaboration, le programme détaillé vous sera communiqué prochainement.



18^e ÉDITION DU 10 KM DU BORD DE L'AISNE



18^e ÉDITION DU 10KM DU BORD DE L'AISNE

22 MAI 2016 - GUIGNICOURT

Bulletin d'inscription

DOSSARD

réservé à l'organisation

NOM:
PRENOM:
ADRESSE:
CODE POSTAL: [] [] [] [] VILLE:
E-MAIL:
DATE DE NAISSANCE: [] [] / [] [] / [] [] [] []
CLUB:
LICENCE FFA - N° DE LICENCE:
ÉPREUVE CHOISIE*:
 COURSE DE 10KM (BE avant le 18.05.2016 - 10€ sur place)
 COURSE «JEUNES» (GRATUIT)
 MARCHÉ DE 12KM (3€)

Conformément à l'article 231-2-1 du code du sport, la participation à la compétition est soumise à la présentation obligatoire:

- 1 - Soit une licence délivrée par la FFA, soit une licence délivrée par une fédération agréée ou par la FFCO, la FFPM ou la FF Tr, en cours de validité à la date de la manifestation;
- 2 - Soit d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition, ou de son copie.

En signant ce bulletin d'inscription:

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de la course sur le site de l'association.

Pour les mineurs, j'autorise mon enfant à participer aux courses proposées par le FOOTING LOISIR GUIGNICOURTOIS.

DATE:

SIGNATURE:

Bulletin à retourner dûment complété avant le 18 mai 2016 à l'adresse suivante:

FOOTING LOISIR GUIGNICOURTOIS
10, rue des vignes - 02190 GUIGNICOURT

Accompagné d'un chèque libellé à l'ordre du FOOTING LOISIR GUIGNICOURTOIS

RENSEIGNEMENTS ET RÈGLEMENT: COURIRAGUIGNICOURT.FR

INFORMATIONS SUR LE SITE DE L'ASSOCIATION: COURIRAGUIGNICOURT.FR

18^e ÉDITION DU 10KM
DU BORD DE L'AISNE
22 MAI 2016 - 11H00 - GUIGNICOURT
MARCHÉ (12 KM) - 8H00
COURSES JEUNES - 14H00
LOT POUR CHAQUE COUREUR
TIRAGE AU SORT DES DOSSARDS

RESTAURATION SUR PLACE

LE FOOTING LOISIR GUIGNICOURTOIS REMERCIÉ SES SPONSORS

CONCERT

DIMANCHE 22 MAI 2016 à 17h

ÉGLISE SAINT PIERRE
GUIGNICOURT

MUSIQUES MARIALES

avec

L'Atelier choral du
département de l'Aisne

placé sous la direction de

Stéphane Candat



Entrée : 15 € (gratuit pour les moins de 18 ans)
Réservations au 03 23 20 77 51

association
LES AMIS DE L'ORGUE DE GUIGNICOURT

INTERNATIONAUX DE FRANCE ROLAND GARROS



L'USG TENNIS ORGANISE UNE

SORTIE À ROLAND GARROS

Mercredi 25 mai 2016

(départ 8h / retour vers 23h30 devant le club de tennis)

2^e TOUR DES SIMPLES DAMES ET MESSIEURS

PRIX DES PLACES

- › sur court Philippe Chatrier (central)..... 95 €
- › sur court Suzanne Lenglen..... 80 €
- › sur court n°1..... 60 €

Prix comprenant le transport et la place / Repas à prévoir
(dans la limite des places disponibles)



RÉSERVEZ VOS PLACES DÈS MAINTENANT AU 03 23 25 65 70

FÊTE DE L'ART

DIMANCHE 19 JUIN 2016

à partir de 8h

sur les bords de l'Aisne

GUIGNICOURT



Manifestation organisée par le Comité des fêtes et Les Ateliers des bords de l'Aisne avec la participation des élèves du Centre Intercommunal d'Éducation Musicale et de L'Harmonie de Guignicourt.

du vendredi 17 au dimanche 19 juin
**Réservez le meilleur accueil
à nos amis allemands**



Les 17, 18 et 19 juin prochains, une cinquantaine d'amis allemands viendra d'Illerrieden rencontrer des familles de Guignicourt et des environs. Le 7 mars dernier, lors de l'assemblée générale de l'association *Les Amis d'Illerrieden*, Daniel Édouin, président, a détaillé la chronologie des événements auxquels bon nombre d'associations locales prendront part : *L'Harmonie*, *La Cantilaisne*, le *CIEMG* (école de musique), *Saltimbanques 02*, *la Compagnie des Archers*, *Les Majorettes*, etc.

L'accueil des Allemands débutera le vendredi soir, le samedi aura lieu la visite d'Hautvillers, un déjeuner-promenade sur bateau-croisière, une visite (en cours de finalisation), un dîner festif à la salle des fêtes et le dimanche, des activités autour de la Fête de l'Art. Le programme des festivités s'avère varié et prometteur ! Les familles qui souhaitent accueillir nos amis allemands sont invitées à se faire connaître auprès de l'association.

Pour tout renseignement, contactez :

Daniel Édouin | 07 87 24 94 53 ✉ edouin.daniel@orange.fr

Nathalie Hagard | 06 13 42 37 50 ✉ nathalie.dufrene692@orange.fr

CONCERTS à GUIGNICOURT

ÉGLISE SAINT PIERRE

SAMEDI 11 JUIN 2016 à 20 h 30

MUSIQUE DE CHAMBRE

Quintette à cordes de l'Orchestre de Picardie
La Truite de Schubert

Quintette à vent AGAPANTHE et soprano
Airs d'opéra

ENTRÉE : 15 € / GRATUIT POUR LES MOINS DE 18 ANS

DIMANCHE 12 JUIN 2016 à 17 h

CONCERT AVEC LE CHŒUR NICOLAS DE GRIGNY

Chœur de chambre pour les
Œuvres de B. Britten et D. Willcocks
Grand Chœur Nicolas de Grigny et les solistes de
l'Ensemble Allegri pour le

Requiem de Fauré

Direction Jean-Marie Puissant

ENTRÉE : 20 € / GRATUIT POUR LES MOINS DE 18 ANS

RÉSERVATIONS AU 03 23 20 77 51



association
LES AMIS DE L'ORGUE DE GUIGNICOURT



Sous le patronage de la Ville de Guignicourt

avec le soutien du Roi Rouge,
cercle d'échecs de Menneville
<http://roirouge.clubeo.com>



3^e tournoi d'échecs
ouvert aux enfants
ayant participé aux NAP
et à tous les autres

Rendez-vous
samedi 25 juin 2016
à 9h00 à la Halle
près de la gare
à Guignicourt

Les adultes
sont les
bienvenus

Inscription
gratuite



Renseignements auprès de Philippe PRUVOST (03.23.79.94.51)
ou de Philippe BEAUMONT (06.88.70.31.26)

NE MANQUEZ PAS LES 10 ANS DES SALTIMBANQUES 02 !

Vous pourrez applaudir les Saltimbanques 02 le samedi 25 juin à 20h et le dimanche 26 juin à 14h30 à la Salle des Fêtes de Guignicourt ! Des surprises vous attendent, notamment la troupe d'Eurodance, qui a interprété « La Belle et la Bête » en décembre dernier, fera l'immense plaisir de sa présence avec un extrait de leur dernier spectacle. Venez nombreux, l'entrée est gratuite !



Souvenez-vous... Les Saltimbanques 02 sont nés en juin 2006 de la volonté de Maryline Maite, la première présidente, de faire découvrir sa passion aux jeunes : le théâtre. Un groupe de 10 adolescents a lancé la troupe, suivi d'un deuxième l'année suivante. Trois ans plus tard, ils étaient rejoints par le groupe adulte, qui depuis, a créé sa propre association. En 10 ans, 107 adhérents se sont inscrits, certains sont restés depuis la création, d'autres sont partis, tout à l'image d'une troupe dynamique et motivée à l'ambiance conviviale.

Les Saltimbanques 02, troupe de théâtre amateur, ont su développer au fil du temps leurs objectifs : les jeux théâtraux en faisant découvrir leur création au public en fin de saison, la participation à des festivals (Festival Jeune Public, Gardin'Cour), les sorties culturelles à la Comédie et à l'Opéra de Reims. Des échanges ont lieu entre l'association et les établissements scolaires de Guignicourt, ainsi que les autres associations guignicourtoises (le CIEMG, les Amis de l'Orgue et le Syndicat d'Initiative), la participation aux Nouvelles Activités Périscolaires (NAP), etc. Le but de l'association est d'apprendre aux jeunes à se surpasser, à avoir confiance en eux, et leur permettre de s'exprimer devant les autres pour que le plaisir soit partagé avec le public, et bien entendu, qu'il y ait le libre accès à la culture pour tous, en permettant aux habitants de la commune et des environs, de découvrir des pièces de théâtre !

Bilan plus que positif, puisqu'aujourd'hui, 23 jeunes et ados de 9 à 19 ans répètent chaque semaine à La Halle et à l'ancienne école Mortimer, les mercredis après-midis et vendredis soirs, leur prochaine pièce « Plaidoyer pour l'imaginaire », écrite par Stéphanie Houlette, leur auteure fétiche ! Un rendez-vous avec le monde celtique féérique au cœur d'un voyage initiatique au pays des elfes, fées, magiciens, lutins et autres créatures fantastiques...

Renseignements au 03 23 24 02 79 ou au 03 23 25 68 12

INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2016-2017

PENSEZ-Y À PARTIR DU 26 AVRIL...

INSCRIPTIONS	À L'ÉCOLE MATERNELLE PAUL FORT		À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ARTHUR RIMBAUD
	en Petite Section	en Moyenne ou Grande Section	
Qui dois-je inscrire pour la rentrée du 1 ^{er} septembre 2016 ?	Mes enfants nés entre le 01/01 et le 31/12/2013	Mes enfants, s'ils sont inscrits dans une autre école	Mes enfants qui entreront au CP (même s'ils sont déjà scolarisés en maternelle à Guignicourt)
1 Je me rends dans la mairie de ma commune de résidence pour la PRÉ-INSCRIPTION	La pré-inscription ne concerne que mes enfants qui seront scolarisés en petite section et ceux issus d'une école extérieure à Guignicourt. Si je réside à Guignicourt, j'effectue cette démarche auprès de M ^{me} Vauthier, responsable des affaires scolaires (bureau au 1 ^{er} étage - tél. 03 23 25 36 63) les mardi 26/04, jeudi 28/04 et vendredi 29/04 de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h ainsi que le mercredi 11/05 de 9 h à 12 h. <i>☞ Un certificat de pré-inscription me sera remis pour inscrire mon enfant à l'école.</i>		
Pour la pré-inscription, quels documents dois-je présenter à la mairie ?	<ul style="list-style-type: none"> • Livret de famille • Carte nationale d'identité du parent qui procède à la pré-inscription • Carnet de santé de l'enfant • Justificatif de domicile (avis d'imposition, quittance de loyer, facture EDF ou téléphone de moins de 6 mois) 		<ul style="list-style-type: none"> • Drogation scolaire acceptée (sauf si mon enfant est domicilié à Guignicourt, Prouvais, Provilleux ou Menneville)
2 Je me rends à l'école pour L'INSCRIPTION	Les jeudi 28/04 à 9h, vendredi 29/04 à 17h ou mercredi 11/05 à 9h		De 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 15 à 15 h : les vendredi 29/04, mardi 10/05, mercredi 11/05 (uniquement le matin) ou vendredi 13/05
Où dois-je me rendre ?	à l'école Paul Fort - Rue Jean Racine		à l'école Arthur Rimbaud - Rue des Écoliers
Qui vais-je rencontrer ?	M ^{me} Payen - Directrice tél. 03 23 79 75 20		M ^{me} Julmann - Directrice tél. 03 23 79 77 90
Quels documents dois-je fournir à l'école ?	Si mon enfant était inscrit dans une autre école, je fournis un certificat de radiation de son ancienne école. <ul style="list-style-type: none"> • Si nécessaire, le certificat de pré-inscription délivré par la mairie de ma commune de résidence • Photocopies du livret de famille (pages des parents et de l'enfant à inscrire) • Photocopies du carnet de santé de mon enfant (pages des vaccins obligatoires : antidiphthérique, antitétanique et antipoliomyélitique) 		
Si je réside à l'extérieur de Guignicourt...	Je fournis la dérogation scolaire acceptée (voir en 1 les communes concernées). Si mon enfant prendra le car de ramassage scolaire, je remplis une demande de carte de transport auprès du conseil départemental de l'Aisne (imprimé fourni par l'école).		
En cas de séparation...	Je fournis les photocopies de la partie du jugement qui précise la garde des enfants.		
Lors de l'inscription...	Je devrai compléter une fiche de renseignements fournie par l'école. Je viens sans mes enfants. Mes enfants nouvellement inscrits peuvent m'accompagner pour faire connaissance.		
3 Mon enfant fréquentera la CANTINE, les NAP ou le PÉRISCOLAIRE...	À partir du mois de mai, je télécharge le dossier d'inscription sur ville-guignicourt.fr ou le retire en mairie. Je remplis le dossier d'inscription en joignant une attestation d'assurance extrascolaire. Je remets les documents à M ^{me} Vauthier, responsable des affaires scolaires (bureau au 1 ^{er} étage - tél. 03 23 25 36 63) entre le mercredi 1^{er} et le vendredi 17/06 de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h ATTENTION, LE RENOUELEMENT DES INSCRIPTIONS N'EST PAS AUTOMATIQUE !		

Rendez-vous à cette adresse à partir du mois de mai pour télécharger les documents nécessaires à l'inscription à la cantine, NAP ou périscolaire :
ville-guignicourt.fr/services-aux-habitants/accueil-scolaire/inscriptions

SERVICES À LA POPULATION

QUELQUES RÈGLES À RESPECTER POUR ÊTRE EN BONS TERMES AVEC LA COMMUNAUTÉ...

Bien stationner

La part de l'espace urbain dédiée aux piétons est bien souvent très réduite par rapport à celle accordée à la circulation motorisée. Ce déséquilibre est encore plus marqué si l'on prend en considération l'occupation illicite de ces espaces piétons par les véhicules stationnés de manière irrégulière. Ce stationnement anarchique est préjudiciable à la sécurité des usagers, alors stationnons intelligemment dans les rues de notre commune. Rendons à tous, en particulier aux personnes à mobilité réduite et aux enfants, l'espace qui leur était initialement destiné. Bien conduire, c'est aussi bien stationner...

Élimination de déchets

Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères ainsi que les déchets d'hydrocarbures et de produits dérivés de la pétrochimie (pneus, huile de moteur, etc.) est également interdit. [...] La destruction des ordures ménagères et autres déchets à l'aide d'incinérateur individuel ou d'immeuble est interdite.

Extraits de l'article 84 du règlement sanitaire départemental et de l'arrêté préfectoral modifié du 27/12/1978 conforté par l'article L.541-2 du Code de l'environnement.

Bruits de voisinage (tondeuses, etc.)

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

Extrait de l'arrêté préfectoral du 10/04/2000 portant réglementation des bruits de voisinage - Article 8

Déjections canines

Aimer nos amies les bêtes ne doit pas faire oublier de respecter notre environnement. Encore trop régulièrement et malgré les nombreux rappels effectués dans Guignicourt Infos, les espaces publics sont souillés de déjections que l'arrêté municipal du 12/05/2009 fait obligation de ramasser.

PARTICIPATION CITOYENNE LE DISPOSITIF EST ACTIF

Issu de la volonté des pouvoirs publics, le dispositif de participation citoyenne a pour but d'améliorer la sécurité de tous, en constituant un réseau d'habitants attentifs aux risques de cambriolages dans leur commune. Cette démarche, initiée sur notre commune il y a maintenant un an, a été officialisée l'été dernier par la signature d'une convention entre l'État, la Gendarmerie et notre municipalité. Dans un premier temps, une réunion publique organisée en mairie le 24/04/2015 a permis de sensibiliser les habitants à cette démarche. Dans un second temps, les habitants intéressés étaient réunis le 03/02/2016 autour de l'adjudant-chef Anciaux, commandant par intérim la communauté de brigades Guignicourt-Corbeny, pour prendre connaissance des attentes de la Gendarmerie vis-à-vis de

leur rôle de référents. Leur mission consiste à améliorer la communication entre les habitants et la Gendarmerie : être attentif aux agissements et aux comportements suspects, effectuer un signalement rapide et précis constituent la base du dispositif.



Ce regard attentif des habitants procure un temps d'avance aux forces de l'ordre en favorisant leur rapidité d'intervention, permettant ainsi d'éviter des cambriolages ou des faits de délinquance. Ce dispositif est constitué de neuf habitants référents, idéalement répartis sur le territoire de notre commune. Si vous aussi

souhaitez apporter votre contribution, il vous est toujours possible de rejoindre et renforcer ce réseau, en communiquant vos coordonnées en mairie de Guignicourt.

ATELIERS BIEN CHEZ SOI

Missionné par la Carsat, Aisne Habitat vous invite à participer aux ateliers « **Bien chez soi** », proposés à destination d'un public de personnes retraitées. Cinq séances d'environ 2 h seront co-animées avec une ergothérapeute et les sujets suivants vous seront proposés :



- > la prévention des chutes
- > les gestes et postures du lever au coucher et selon chaque pièce de leur habitation
- > le matériel d'ergothérapie et les solutions domotiques pour les logements
- > les éco-gestes avec l'appui d'une mallette pédagogique et de jeux de société
- > des exemples d'aménagement de pièces et les études de cas personnalisées
- > les différentes aides financières pour la réalisation des projets de travaux

Ces ateliers, dont le **nombre de places est limité**, sont pris en charge financièrement par la Carsat (peu importe votre caisse de retraite). Ils se dérouleront **au centre social Yvonne Bonieux les 2, 9, 17, 23 et 30 mai de 9h30 à 11h30**.

Merci de vous inscrire au préalable en mairie | tél. 03 23 25 36 60

PLAFONDS DE RESSOURCES

Le CCAS rappelle que les personnes dont les revenus mensuels sont inférieurs ou égaux au minimum vieillesse, **soit 920,00 € pour une personne seule et 1 304,10 € pour un couple**, sous toute réserve d'une revalorisation des taux au 1^{er} avril 2016, peuvent demander une prise en charge partielle des factures d'eau et d'assainissement.

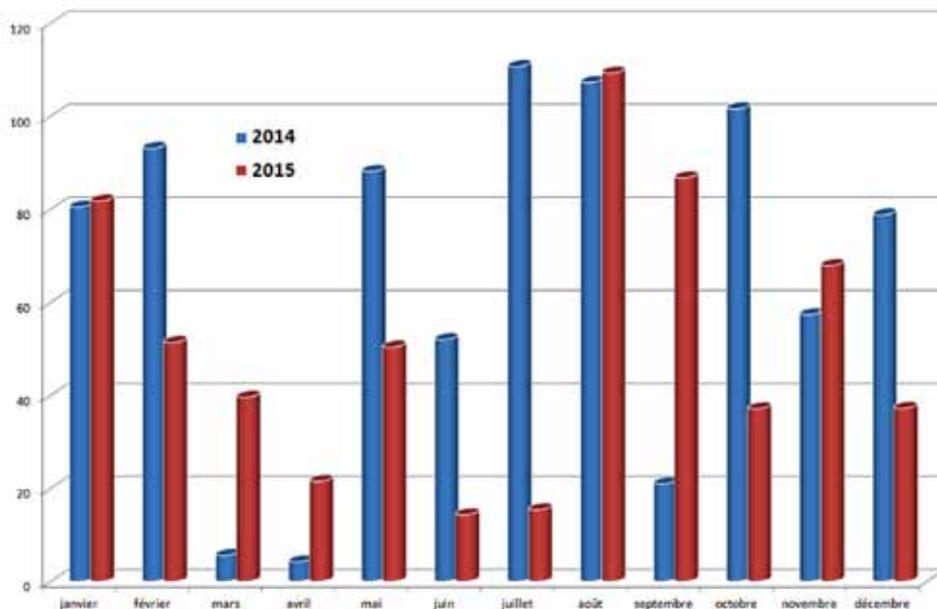
Pour tout renseignement, contactez le CCAS
Mairie de Guignicourt | Sandrine Majerus | tél. 03 23 25 36 66

RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU

La Lyonnaise des Eaux vous informe que le relevé des compteurs d'eau au domicile des abonnés aura lieu **du 11 au 20 avril 2016**.

PLUVIOMÉTRIE LOCALE

Jean-Charles Olivier, employé de l'équipe technique communale, vous communique la pluviométrie de Guignicourt. En baisse pour la quatrième année consécutive, l'année 2015 (en rouge) n'a enregistré que 613 mm de précipitations. Une année relativement sèche, surtout si l'on se réfère à 2012 où il était tombé 964 mm d'eau, soit 1,5 fois la pluviométrie de 2015.



POUR UNE TONTE SILENCIEUSE...

L'équipe espaces verts vient d'être dotée d'une tondeuse à batteries. Peu bruyante, écologique, d'un entretien réduit, cette tondeuse électrique est principalement utilisée dans les zones sensibles au bruit, comme les écoles. Du côté des performances, avec ses deux batteries de 36 V, cette tondeuse est capable de tondre une surface d'herbe de 1 500 m², soit l'équivalent d'environ 6 courts de tennis.

CHIFFRES DU RECENSEMENT

Suite aux enquêtes de recensement réalisées entre 2011 et 2015, l'INSEE a communiqué les chiffres des populations légales au 01/01/2013, en vigueur à compter du 01/01/2016.

Pour notre commune, la population totale est de 2245 habitants. Ce chiffre comprend la population municipale et la population comptée à part (personnes dont la résidence habituelle est dans une commune extérieure mais qui ont conservé une résidence à Guignicourt). Un chiffre en hausse de 70 habitants par rapport au recensement de la population de 2008.

Objets trouvés à réclamer à la mairie

1 gourmète
1 trotinette
1 téléphone

SAMEDI 4 JUN 2016
DE 14H À 18H **VENEZ DÉCOUVRIR LE**
BILLARD
FRANÇAIS (LIBRE - CADRE - 1 ET 3 BANDES)

PORTES OUVERTES
À GUIGNICOURT
30 ANS DU CLUB

avec
Patrick DUPONT
Alain REMOND
Pierre SOUMAGNE



Démonstrations
Animations diverses
Vente de matériel
et accessoires

État civil Naissances

Lorenzo Machado
le 02/10/2015 à Reims
Rose Gueudet
le 22/10/2015 à Reims
Maël Peyriga
le 16/12/2015 à Reims
Faustine Delachambre
le 20/12/2015 à Reims
Augustin Béchaimont
le 04/01/2016 à Reims
Lya Filali
le 04/01/2016 à Reims
Thiméo Briffaut
le 02/02/2016 à Reims
Cloé Briffaut
le 02/02/2016 à Reims
Apolline Lefèvre Évrard
le 10/02/2016 à Reims

Décès

André Michelet
le 09/12/2015 à Reims
Michel Jeanson
le 29/12/2015 à Reims
Marie-Thérèse Pochet née Bourgeois
le 18/01/2016 à Laon

Bienvenue aux nouveaux Guignicourtois

M^{me} Sévrine Antigny
13 rue Robert Tourte
M^{me} Madeleine Berthou
2 le Clos du Château
M^{lle} Oriane Briffoteaux
14 rue Jeanne Porreaux
M. Ludovic Coquenlorge
et **M^{lle} Audrey Dupont**
2 rue de Cambrai
M. Guillaume Delachambre
et **M^{lle} Élodie Vairy**
4 rue Charles de Nazelle
M. Romain Dietz
et **M^{lle} Ludvine Pierront**
16 rue Alfred Barbarre
M^{me} Renée Durieux
9 place de la Croisette
M. et M^{me} Benoît Jupillat
17 rue Pierre Curtil
M^{lle} Stéphanie Lamblin
9 place de la Croisette
M. Damien Martin
35 rue Pierre Curtil

Secours

SAMU.....	15
Gendarmerie	17
Pompiers	18

Gardes médicales

D^r Casalis
Guignicourt..... 03 23 79 93 93

D^r Kleiber
Guignicourt..... 03 23 79 83 44

D^r Landais
Guignicourt..... 03 23 80 41 47

D^r Jeudy
Corbeny..... 03 23 22 47 87

Cabinet médical
Cormicy..... 03 26 61 32 32

D^r Delor
Neufchâtel..... 03 64 16 40 03

En l'absence de votre médecin traitant, veuillez composer le 15.

Collecte des déchets

Pour tout renseignement, appelez le SIRTOM au 03 23 26 80 00
✉ tritou@sirtom-du-laonnois.com

Rythme de la collecte

- ordures ménagères :
mercredi à partir de 13h
- recyclables (bacs) :
dans les rues suivantes, un mercredi sur deux, à partir de 6 h :
rue de la Libération (au-delà du pont SNCF), clos du Château, rue de la Miette, rue de Mauchamp, rue du Champ Rolland et route de Condé
dans les autres rues :
un jeudi sur deux à partir de 6 h



Calendrier de collecte

■ ordures ■ recyclables (bacs)

avril	mai	juin
ME 6	ME 4	ME 1
ME 13	ME 11	ME 8
JE 14	JE 12	JE 9
ME 20	ME 18	ME 15
ME 27	ME 25	ME 22
JE 28	JE 26	JE 23
		ME 29

Déchetterie

	matin	après-midi
LU	fermé	
MA	9h - 13h	14h - 18h
ME	fermé	
JE	fermé	
VE	9h - 13h	14h - 18h
SA	9h - 12h	fermé
DI	fermé	

Fermé les jours fériés

Permanences

Mairie | tél. 03 23 25 36 60

Sécurité Sociale Maladie
le lundi de 9h 15 à 12h 15
Pas de permanence pendant les vacances scolaires
Renseignements au 3646 (prix d'un appel local)

Aisne Habitat (projet amélioration habitat)
le 3^e mardi du mois de 15h 30 à 16h 30

M. Philippe Timmerman
Conseiller départemental et maire
le vendredi à 18h

FNATH (accidentés du travail)
le 2^e vendredi du mois de 18h 30 à 19h 30

AG2R
le 3^e vendredi du mois de 14h à 17h

M. René Dosière
Député de l'Aisne
le 4^e vendredi du mois à 17h 15

Relais Services Publics | tél. 03 23 25 36 80

Visio-guichet CAF
le mardi de 15h à 16h 30
le jeudi de 10h à 11h 30

Supplay
le mercredi de 10h 30 à 11h 30

Visio-guichet Pôle Emploi de Laon
le jeudi (sur rendez-vous)

Relais assistantes maternelles
Marie Pamart (sur rendez-vous)
le vendredi matin | tél. 03 23 22 36 81

Mission locale
le vendredi sur rendez-vous | tél. 03 23 27 38 90

Centre social Yvonne Bonieux

Assistante sociale de la DIPAS
les 2^e et 4^e lundis du mois de 14h à 16h

Puéricultrice de la PMI
le 4^e mardi du mois de 14h à 16h

ADMR | tél. / fax 03 23 80 13 75
le lundi de 14h à 16h 30, le mardi de 13h 30 à 17h, le mercredi de 13h 30 à 16h 30, le jeudi de 14h à 17h et le vendredi de 9h à 12h

Relais Services publics

	matin	après-midi
LU		14h - 18h30
MA		13h30 - 17h30
ME	8h30 - 12h30	fermé
JE		13h30 - 17h30
VE		14h - 17h30
SA	fermé	
DI	fermé	

Gendarmerie

	matin	après-midi
LU	8h - 12h	
MA		14h - 19h
ME	fermé	
JE	fermé	
VE		14h - 19h
SA	fermé	
DI	fermé	

Agenda des manifestations

(sous réserve de modifications)

avril 2016

SAMEDI 9 Salle des fêtes annonce en page 15	Théâtre « <i>Sexe et Jalousie</i> » avec Mandy Comédie organisé par le Syndicat d'initiative
LUNDI 18 Gymnase	Tennis de table : championnat Progrès 1 contre Béthény D à 20h 30
LUNDI 25 Gymnase	Tennis de table : championnat Progrès 2 et Encouragement 1 à 20h 30
SAMEDI 30 Gymnase	Tennis de table : championnat départemental FFTT, Guignicourt reçoit St-Quentin D1, Laon D2 et D3 à 20h

mai 2016

LUNDI 2 Gymnase	Tennis de table : Championnat Progrès 1 Guignicourt reçoit St-Brice-C. à 20h 30
JEUDI 5 Stade René Masclaux annonce en page 15	Tournoi Vétérans de l'USG Football
DIMANCHE 8 Monument aux Morts	Commémoration de la Victoire 1945 à 12h
SAMEDI 14 Gymnase	Championnat FFTT Jeunes à 14h L'équipe Cadets reçoit Saint-Quentin
SAMEDI 14 Salle des fêtes	Rencontres de contrebasses organisées par le CIEMG
mi-mai / mi-juillet annonce en page 15	Concours des maisons fleuries organisé par le Syndicat d'Initiative
VENDREDI 20 Petite Gare annonce en page 14	Journée de l'Environnement 4 ^e marché artisanal organisé par le Comité des fêtes
DIMANCHE 22 Gymnase	Tennis de table : finale des CRTT à 9h
DIMANCHE 22 Esplanade Jean Thouraud annonce en page 18	Foire de Printemps du Syndicat d'initiative et jumelage avec le CENZUB
DIMANCHE 22 Petite Gare annonce en page 18	Course du Footing Loisir Guignicourtois
DIMANCHE 22 Église Saint-Pierre annonce en page 19	Concert de Musiques Mariales avec l'Atelier choral du département de l'Aisne
MERCREDI 25 Paris annonce en page 19	Sortie à Roland Garros ouverte à tous
SAMEDI 28 Mairie	Assemblée générale de Saltimbanques 02 à 10h 30
SAMEDI 28 Salle des fêtes	Loto de l'USG Football à 20h 30

juin 2016

SAMEDI 4 La Halle annonce en page 23	30 ans du Billard club de Guignicourt
SAMEDI 11 Ronde	Kermesse des maternelles à 14h
SAMEDI 11 Église Saint-Pierre annonce en page 20	Concert « <i>La Truite de Schubert</i> » et airs d'opéra
DIMANCHE 12 Église Saint-Pierre annonce en page 20	Concert du Chœur Nicolas de Grigny
du VE 17 au DI 19 annonce en page 19	Séjour de nos amis allemands d'Illerieden
SAMEDI 18 Monument aux Morts	Commémoration de l'Appel du 18 juin 1940 à 19h
DIMANCHE 19 Bords de l'Aisne annonce en page 19	Fête de l'Art
SAMEDI 25 La Halle annonce en page 20	Tournoi d'échecs ouvert à tous
SA 25 et DI 26 Stade René Masclaux annonce en page 15	Tournoi Jeunes de l'USG Football
SA 25 et DI 26 Salle des fêtes annonce en page 20	Représentations de Saltimbanques 02
du SA 25 au DI 3/7 Tennis	Qualifications au National Tennis Cup

juillet 2016

SA 2 et DI 3 Esplanade	Fête patronale organisée par le Comité des fêtes et cérémonies
----------------------------------	--